



MOTION

Après 12 jours de grève, la direction de NEUHAUSER à Maubeuge s'était engagée, dans l'accord de fin de conflit, à ne pas poursuivre les salariés grévistes pour les faits qui se sont produits pendant la grève.

Or, malgré cela, notre camarade Frédéric PECQUEUR a été convoqué à un entretien préalable et licencié pour faute grave.

Les faits reprochés sont une altercation avec un autre salarié pendant la grève.

La direction veut clairement faire un « exemple » en licenciant Frédéric.

L'Union Locale CGT de Maubeuge, l'Union Départementale CGT du Nord, ainsi que le syndicat CGT de s'insurgent contre cette forme de répression syndicale et exigent l'annulation de cette sanction disproportionnée par rapport aux faits réels.

L'Union Locale CGT de Maubeuge, l'Union Départementale CGT du Nord, ainsi que le syndicat CGT de demandent expressément d'annuler cette sanction et de réintégrer Frédéric PECQUEUR dans son emploi avec paiement des jours de mise à pied.

Fax NEUHAUSER (siège de Folschviller) : 03.87.92.89.74

Fax NEUHAUSER Maubeuge : 03.27.65.77.13

Fax UL CGT Maubeuge : 03.27.64.64.50

Fax UD CGT Nord : 03.20.62.11.60